Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 8/10/2026
ID : 010-211003686-20261005-AR_2026_010-AR

TORCY LE GRAND - Commune
AUBE

ARRETÉ :

AR_2026_010

Refus du transfert de pouvoirs de police au président de la communauté de communes d'Arcis Mailly Ramerupt

Le Maire :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2 et L5211-9-2,

VU l'arrêté préfectoral n°DCL2-BCCL2021181-0003 du 30 juin 2021, portant modifications des statuts de la Communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt,

VU la délibération n°D 2026-017, en date du 22 avril 2026, relative à l'élection du président de la Communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt,

CONSIDERANT que la Communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt exerce les compétences en matière de :

☐ Collecte des déchets ménagers

☐ Création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

☐ Voirie d'intérêt communautaire

☐ Habitat

Considérant que dans un délai de 6 mois suivant la date de l'élection du président de l'établissement public de coopération intercommunale les maires des communes membres peuvent s'opposer, dans chacun des domaines cités ci-dessus au transfert de droit des pouvoirs de police ;

Considérant qu'à cette fin, ils notifient leur opposition au président de l'établissement public de coopération intercommunale.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 010-211003686-20261005-AR_2026_010-AR

ARRETE

ARTICLE 1er – Il est fait opposition au transfert du pouvoir de police administrative spéciale en matière de collecte des déchets ménagers, de réalisation d'aires d'accueil ou terrains de passage des gens du voyage, de police de la circulation et du stationnement et de délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxis, d'habitat, au président de la Communauté de communes d'Arcis, Mailly, Ramerupt, Monsieur Alain Steinmann.

ARTICLE 2 – une copie du présent arrêté sera notifié au président de ladite communauté, et transmis au représentant de l'Etat.

Fait à Torcy-Le-Grand, LE 5 OCTOBRE 2026

Le Maire, GEORGES Caterina

MAIRIE DE TORCY-LE-GRAND
10 AUBE

Le 05/10/2026

Pour extrait certifié conforme